

Image not found or type unknown



Vente maison usufruit et nu propriete

Par **cjyj33**, le **23/02/2009** à **11:45**

bonjour, nous sommes obligés de mettre en vente une maison dont ma tante a l'usufruit et moi la nu propriété. Ma tante est sous tutelle par mon père donc c'est lui qui s'occupe de l'usufruit. Nous allons donc placer l'argent de la vente sur un compte au nom de ma tante. Puis je prétendre avoir une part de la vente de la maison à moi ou non et si oui à quelle hauteur. Merci par avance